



A utiliser uniquement dans le cas des vœux remplissant les deux conditions ci-dessous :

- 2nde GT non contingentée en étab. Public Education nationale

- établissement hors secteur

Procédure pour l'établissement d'origine :

- Compléter la fiche de demande de dérogation Parcours Scolaire Particulier
- Transmettre la fiche à la DSDEN avant la date indiquée dans la circulaire départementale

Pièces à joindre :

- Copie du dossier de candidature Affelnet (annexe 3 ou annexe 4)

Attention :

Ce motif de dérogation ne peut être utilisé que pour un nombre restreint de situations.

Il est indispensable de se référer à la circulaire départementale afin de s'informer des cas de figure pour lesquels ce motif de dérogation PSP peut être utilisé

IDENTIFICATION DE

NOM – Prénom de l'élève :

Sexe : F M Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

SCOLARITE

Etablissement fréquenté : Ville :

Classe fréquentée :

LV1 : LV 2 :

	FORMATION DEMANDEE	ETABLISSEMENT DEMANDE (Nom et ville)	Motif de dérogation PSP demandé (indiquer « Oui » ou « Non »)
VŒU 1			
VŒU 2			
VŒU 3			
VŒU 4			
VŒU 5			
VŒU 6			
VŒU 7			
VŒU 8			
VŒU 9			
VŒU 10			

Motif de la demande de dérogation PSP :

- Ens. optionnel *Biotechnologies, Sciences et laboratoire, Santé et social* ou *Création et innovations technologiques* dans le cadre d'un projet d'accès en 1^{ère} technologique STL, ST2S ou STI2D (précisez) :
- Section d'excellence sportive
- Autre : précisez.....

Autres éléments d'information à porter à la connaissance de la DSDEN :

Signature et cachet du chef d'établissement :